

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Du costume masculin  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178799>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de plus grands maux. On alla la présenter au chef de la bande, et le porteur revint dire qu'on l'acceptait. »

A Orny, les paysans se livrèrent à des excès non moins déplorables. Leur rassemblement se composait d'au moins 600 hommes armés, 200 femmes et 100 enfants. Les habitants du château, poursuivis à la bayonnette, durent prendre la fuite. Les dégâts commis dans ce château furent évalués à plus de 2000 fr., et les violences des insurgés ne cessèrent qu'à l'arrivée d'une demi-brigade française commandée par le capitaine Binet. Lorsque celui-ci se présenta avec sa troupe à la porte du château, le chef de la bande s'avança vers lui pour lui demander par quels ordres il se trouvait là. « Par les ordres de mon gouvernement, répondit Binet; je viens chasser les pillards et les brigands. » — Dans ce cas, dit le chef des paysans, je vais faire retirer ma troupe; et la retraite eut lieu.

Le lendemain matin, les femmes d'Orny accusèrent leurs maris de lâcheté, se rassemblèrent au nombre de 25, commandées par la femme de l'agent national, s'armèrent de fourches et de bâtons et arrivèrent devant le château, où elles se dédommagèrent, pendant une heure au moins, par toutes sortes d'insultes. De là, elles se rendirent chez un homme du village où elles croyaient que les titres de M. d'Orny étaient cachés; elles menacèrent sa vie et sa maison et ne rentrèrent dans l'ordre que par l'intervention d'un détachement de Français.

(La suite prochainement.)

L. M.

### Du costume masculin.

Il serait temps, nous semble-t-il, de mettre une fois en scène les excentricités masculines et ne pas tomber toujours à bras raccourci sur les pauvres femmes, qui, après tout, ne sont pas si blâmables qu'on paraît le croire, car enfin, pour qui prennent-elles tant de peine, à qui cherchent-elles à plaire? Nous vous chargeons, messieurs, de résoudre cette question. Dites-nous aussi ce que vous avez inventé jusqu'ici qui puisse faire croire à quelque vague désir de vous rendre gracieux dans votre extérieur. Sont-ce vos chapeaux dits *colonnes* ou *tuyaux de poêles* qui sauront jamais enchanter de jeunes beautés? Il est vrai que vous en variez fréquemment la forme: les bords sont parfois larges, parfois étroits, le cône plus ou moins évasé; mais comme que votre chapelier s'y prenne, il ne réussira jamais à vous coiffer coquettement avec ces chapeaux-là.

Vous avez cependant montré un certain génie en renonçant aux queues d'hirondelles, indispensables jadis dans toutes les cérémonies. Les lévites ont disparu pour faire place aux redingotes, aux paletots surtout, et réellement la mode d'aujourd'hui n'est point mal. Il serait même à désirer que la versatilité tant reprochée aux dames n'atteignit pas le sexe fort et qu'il conservât son genre de vêtement actuel aussi longtemps que possible. — Il y a quelque vingt ans, on portait de vénérables *garde-habits* ou *propriétaires* qui battaient les talons; c'était très chaud sans doute, mais peu flatteur. Puis on diminua peu à peu cette

prodigalité d'étoffe, tant et si bien, qu'un beau jour on se vit habillé de redingotes microscopiques. Elles furent goûtées pendant un temps assez long, puis on y rajouta petit à petit quelques fils qui les ramenèrent à l'honnête proportion dont nous demandons la durée. Mais venons-en aux excentricités des maîtres de la création. Si les dames leur ont emprunté quelques bribes de leur costume, il nous semble que la réciprocité a été rendue avec usure. Les châles ont fait fureur chez les messieurs; des voiles ou voilettes ont été remarqués sur quelques chapeaux masculins; enfin, nous avons vu de nos yeux un monsieur, fort bien du reste, qui avait emprisonné sa longue barbe rouge dans une résille semblable à celles que portent les dames. — On sait aussi que plusieurs messieurs portent très gracieusement l'ombrelle. — Est-il quelque chose de plus ridicule sous le soleil, qu'un étudiant à crinière léonine, ébouriffée autant que faire se peut, coiffé d'un de ces bibis rouges couvrant à peine le quart de l'édifice chevelu, un lorgnon fiché dans l'œil et un grand châle jeté à la grecque sur une épaule? Jamais, croyons-nous, une femme ne pourra se singulariser autant, proportion gardée. — De tout cela, nous concluons, que les deux sexes se doivent mutuellement une pitié généreuse; peut-être feraient-ils bien de s'entendre pour devenir raisonnables et n'adopter que les usages qui ont quelque peu le sens commun.

S.

Au nombre des demandes de naturalisation adressées dernièrement au Grand Conseil, nous remarquons avec plaisir celle de M. F. Nessler, qui a bien voulu nous favoriser plusieurs fois de sa précieuse collaboration. Français d'origine, depuis vingt-huit ans professeur de littérature allemande à l'académie de Lausanne, M. Nessler a toujours été profondément attaché à notre pays et à ses institutions démocratiques; il était déjà notre compatriote par le cœur. Nous nous félicitons donc aujourd'hui de voir notre patrie vaudoise compter définitivement au nombre des siens un homme aussi honorable et aussi distingué.

### Les cerises du Vallon de Gueuroz<sup>1</sup>.

II

Les quelques habitants du vallon de Gueuroz sont presque tous bûcherons et floteurs. Dans la famille de Rose-Tonie (c'est ainsi qu'on appelait la femme aux cerises, par corruption pour Rose-Antoinette) on l'était de père en fils. Son beau-père et son mari avaient acquis à ce métier une sorte de réputation. Nul ne connaissait les gorges comme eux; ils en avaient sondé tous les entonniers; ils savaient toutes les corniches praticables; une longue expérience les avait instruits de tous les accidents possibles, ensorte qu'aucune difficulté ne les prenait au dépourvu. Ils possédaient à fond, et jusques dans les plus minimes détails, les annales de leur torrent. Depuis 1820, ils avaient été l'un et l'autre de toutes les *flottées*; le père avait débuté à l'âge de dix-sept ans, en 1789, et les souvenirs de l'aïeul, mille fois répétés dans les longues veillées d'hiver, remontaient jusqu'à 1750 environ. Ils pouvaient indiquer, en précisant les dates et les noms propres, les *flottées* qui avaient présenté quelque circonstance remarquable, les victimes qu'avaient faites le torrent, les niveaux

(1) Extrait de: *Les Alpes suisses*, par Eug. Rambert, 1 vol. in-12, prix: 5 fr. 50 cent., chez J. Cherbuliez, libraire à Genève.